



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION



CAP - Niveau 3

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE Charpentier bois

LES OBJECTIFS :

En atelier ou sur le chantier :

- Participer à la préparation des projets de charpente et de structures bois variés
- Suivre le processus de réalisation ou de réhabilitation d'un ouvrage à partir du dossier technique des normes de la charpente et la construction bois
- Participer à l'analyse des risques propres aux situations de travail puis mettre en œuvre les mesures de prévention adaptée
- Réaliser les ouvrages

LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire du CAP Charpentier bois est amené à exercer ses activités au sein d'entreprises des secteurs de la charpente et de la construction bois. Il intervient en construction, réhabilitation, rénovation ou restauration de bâtiments et de locaux. Selon les chantiers, il travaille de façon autonome ou en équipe.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti
- Bac pro Technicien constructeur bois
- Bac pro Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie
- Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre
- Bac pro Technicien menuisier-agenceur
- Brevet professionnel (BP) Charpentier

LES +++ DE LA FORMATION

Les jeunes valident au cours de la formation :

- une formation SST,
- une formation en échafaudage.

Université Régionale des
Métiers et de l'Artisanat

Centre de Formation
de Saint-André
0262 46 62 00

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence
98 97 022 98 97





CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)

CHARPENTIER BOIS - NIVEAU 3

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- **Contrat d'apprentissage** : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
- **Contrat de professionnalisation** : à partir de 18 ans
- **Formation continue** : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

- Jeunes issus de la classe de 3^{ème}
- Avoir une entreprise d'accueil (possibilité d'intégrer un dispositif de préparation à l'Apprentissage pour l'accompagnement à la signature d'un contrat d'apprentissage).

DÉLAI D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année.

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Dossier de candidature complété
Copie de la pièce d'identité
Curriculum Vitae et lettre de motivation

TARIFS

Coût contrat pris en charge par l'OPCO de l'entreprise du maître d'apprentissage. Si besoin : sur devis

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

formation@cma-reunion.fr

Saint-Denis : 0262 21 04 35

Saint-Pierre : 0262 96 12 40

Saint-Paul : 0262 45 52 52

Saint-André : 0262 46 62 00



Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute demande spécifique notre référent handicap est à votre disposition.

COUPON-RÉPONSE à retourner à la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT de ST-DENIS
DIRECTION RÉGIONALE DE LA FORMATION - BP 10034 - 97491 Ste-Clotilde Cedex - Tél. 0262 21 04 35

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

Tél. : 0262 GSM : 069 Fax : 026.....

Email :

Etudier l'ouvrage à réaliser

Tailler, usiner les bois et dérivés

Assembler, lever et poser les structures

CONTENU PÉDAGOGIQUE

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Mathématiques - Physique chimie
- Français - Histoire - Géographie
- Enseignement Moral et Civique
- Anglais
- EPS
- Prévention Santé Environnement
- Arts appliqués et culture artistique

Enseignement permettant une personnalisation de parcours

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Analyse d'une situation professionnelle
- Réalisation d'un ouvrage de charpente bois
- Fabrication d'un ouvrage spécifique
- Chef d'oeuvre

Enseignement théorique et pratique alternant atelier et salle

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'alternance : 1 semaine en centre et 2 semaines en entreprise

DURÉE

2 ans, adaptation selon profil

EXAMEN ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Formation Initiale : Les examens sont validés par des épreuves ponctuelles en fin de parcours.

Formation Continue : Les examens sont validés par des épreuves ponctuelles en fin de parcours.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- un centre de documentation technique
- des salles banalisées
- salles informatiques avec accès internet
- plateau technique

Les méthodes pédagogiques mises en oeuvre permettent à partir des acquis mesurés de proposer des modalités individualisées ou collectives tout au long du parcours

Je suis intéressé(e) par la formation

**CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)
CHARPENTIER BOIS - NIVEAU 3**

Je souhaite être contacté(e)

Créneaux horaires :
(facultatif)

